



Vie d'entreprise → Loiret

ENCADREMENT ■ Le syndicat des cadres a organisé, hier à Orléans, un colloque sur le sujet du handicap

Pour une prise en compte du burn-out

L'union régionale du syndicat des cadres s'est penchée sur la question du handicap au cours d'un colloque, organisé hier, auquel participait Carole Couvert, la présidente nationale.

Laetitia Roussel
laetitia.roussel@centrefrance.com

Mieux prendre en compte le handicap dans le milieu de l'entreprise. C'est en substance le message qu'a souhaité faire passer l'union régionale de la Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres (CFE-CGC) lors de son colloque sur le thème du handicap et de l'emploi, organisé hier à Orléans. Un rendez-vous auquel assistait Carole Couvert, la présidente nationale du syndicat. L'occasion pour elle d'annoncer que le handicap sera le sujet « sur lequel la CFE-CGC va monter en compétence » en 2016.

Reconnaître le « handicap psychique »

Très attentive sur la question, dans le milieu de l'entreprise, la CFE-CGC milite depuis plusieurs années pour que soit reconnu le « handicap psychique ». « Beaucoup de cadres souffrent de burn-out, de stress au travail. À leur retour en entreprise, ils se heurtent très souvent à un mur. Ils sont en situation de handicap sans la reconnaissance », analyse Mar-



SYNDICAT. De gauche à droite : Martine Keryer, secrétaire nationale de la confédération ; Claude Guillier, secrétaire général de l'union régionale Centre-Val de Loire ; Carole Couvert, présidente nationale et Manuel Martinez, président de l'union régionale.

■ Une visite aux Ateliers de la Couronnerie

Pour donner du corps à son propos sur le handicap, Carole Couvert a débuté sa journée loirétaine en visitant les Ateliers de la Couronnerie, situés à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin. Un établissement de travail spécifiquement dédié aux personnes adultes atteintes d'un handicap moteur. « Je tiens à venir dans les régions pour soutenir les entreprises. La visite de ce matin était très intéressante à un double niveau. Elle apportait un nouveau regard sur le handicap et sur l'insertion. De même, elle permettait de mettre fin à des clichés. La Couronnerie est une vraie entreprise qui dégage des bénéfices et raisonne sur le capital humain », souligne Carole Couvert. Même s'il y a encore beaucoup à faire, la présidente nationale estime que « la situation progresse » avec des employeurs plus « sensibles » à la question du handicap.

tine Keryer, secrétaire générale de la CFE-CGC santé au travail. Selon elle, le manager est le professionnel le plus en souffrance, pris en étau entre ses équipiers et sa hiérarchie.

La CFE-CGC estime que la France est très en retard sur ce sujet, encore considéré comme tabou, qui devrait être reconnu comme une maladie professionnelle. Le syndicat a ainsi décidé de prendre le dossier en main. D'ailleurs, il envisage de créer un baromètre du handicap.



■ EN CHIFFRES*

16.000
C'est le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap enregistrés en région Centre-Val de Loire. Un chiffre en hausse de 6,2 % en un an sur la région et + 2,2 % dans le Loiret.

46 %
46 % des demandeurs d'emploi handicapés (DEBOE) ont 50 ans contre 23 % pour le tout public.

21 %
21 % ont un niveau supérieur ou égal au bac, contre 39 % pour l'ensemble des publics.

60 %
Selon les dernières statistiques, 60 % des demandeurs d'emploi en situation de handicap sont au chômage depuis plus d'un an, contre 46 % pour le tout public.

(*) Statistiques régionales réalisées par l'Agéfiph.

« Nous devons être les détonateurs sur le sujet. Chaque délégué CFE-CGC doit faire passer le message », ajoute Manuel Martinez, président de l'Union régionale de la CFE-CGC.

La secrétaire nationale appelle aussi les chefs d'entreprise à prendre du recul. « Il faut avoir le courage de mettre les choses à plat pour voir où cela bloque. Ce sont les entreprises qui investissent sur la qualité de vie au travail qui sont les plus performantes » conclut Carole Couvert.